

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

-----  
**Séance du 1<sup>er</sup> avril 2025**

**Date de convocation : le 25 mars 2025**

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,  
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h08 et levée à 20h20*

### Étaient présents :

**En nombre, les membres :**

- En exercice : 45
- Présents : 32
- Ayant pris part au vote :
- Ayant donné procuration : 1

**G.B.M :** AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André  
**C.C.L.L :** CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** AUBRY Didier ; GAUTHIER André ; MESNIER Christian

### Étaient excusés :

**G.B.M :** MAILLARD Valérie ; ROUX Jean-Hugues ;  
**C.C.L.L :** GARNIER Christophe ; GOSSE Pascal suppléant de M. Christophe GARNIER  
**C.C.V.M :**

**Résultat du vote :**

- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**Secrétaire de séance :** Christian MAGNIN-FEYSOT

### Procuration de vote :

**Mandant :** GARNIER Christophe  
**Mandataire :** DEVESA Cyril

## **ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

**Rapporteur** : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 26 mars 2024, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 28 février 2025.

### **1. Comptabilité**

- a. Appel à cotisation 2025 au titre de la prolongation d'adhésion à l'ASCOMADE, Association de collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement : 3 346 € TTC
- b. Appel à cotisation 2025 au titre de la prolongation d'adhésion à ATMO Franche-Comté, Surveillance de la qualité de l'air : 500 € TTC
- c. Appel à cotisation 2025 au titre de la prolongation d'adhésion à PFCEEDD, Plateforme Franc-Comtoise d'éducation à l'environnement et au développement durable : 90 € TTC
- d. Appel à cotisation 2025 au titre de la prolongation d'adhésion à AMORCE, réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et autres acteurs locaux en matière de politiques Energie-Climat des territoires et de gestion territoriale des déchets : 2 558.30 € TTC
- e. Appel à cotisation 2025 au titre de l'adhésion à l'association « Consigne et Réemploi en BFC » : 400 € TTC
- f. Appel à cotisation 2024 au titre de l'adhésion au réseau Bourgogne-Franche-Comté International : 500 € TTC
- g. Arrêté n°2025-01 mettant fin aux délégations de signature attribuées à Monsieur Alexandre PITON, Directeur du Pôle Industriel, prévu par l'arrêté 2020-25, à compter du 1er janvier 2025.
- h. Arrêté n°2025-02 donnant délégation à Madame Claire BOUJARD, Directrice du Pôle Industriel du SYBERT, à effet de signer pour les affaires courantes du SYBERT les actes suivants, *identifiés de groupe 2* :
  - les accusés réception et les bordereaux d'envoi à portée strictement administrative liés à l'activité du service et dont la signature ne porte pas décision,
  - les convocations à des réunions techniques, de suivi ou de travail, réunissant uniquement des agents et techniciens,
  - les déclarations de sinistre,
  - la validation du service fait,
  - les certificats de capacité,
  - les ordres de missions des agents et les autorisations d'absence,
  - les comptes rendus des entretiens professionnels des agents placés sous sa responsabilité,
  - les bons de commande mais d'une valeur inférieure à 7 000 € HT,



- les dépôts de plainte,
- les constats amiables

- i. Arrêté n°2025-03 mettant fin aux délégations de signature attribuées à Monsieur Loys MONLLOR, Directeur du SYBERT, prévu par l'arrêté 2021-02, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.
- j. Arrêté n°2024-06 actant la signature d'un contrat d'emprunt pour financer les investissements prévus au budget 2024, avec la Banque Postale. Montant de l'emprunt : 2 500 000 €. Durée du contrat : 20 ans. Taux d'intérêt annuel : taux fixe à 3,36%.

**2. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 538 000 € HT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (221 000 € HT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024) :**

**MARCHÉS DE SERVICES**

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Prestations de contrôle et de dépistage bactériologique sur le réseau d'eau sanitaire des installations techniques et industrielles du SYBERT M°24-27	16/12/2024	NORMEC ABIOLAB	38330	16 000 €
Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'adaptation de la structure et de la couverture du bâtiment de mâchefer en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit M°24-35	14/11/2024	X-ECHO	69120	7 950 €
Maintenance des logiciels TRADIM pour le SYBERT M°24-32	19/12/2024	TRADIM	75009	89 600 €
Prestations de prise en charge et traitement des déchets issus de la déchetterie provisoire du SYBERT située sur la Commune d'ORNANS Lot n°1 : traitement des incinérables M°24-29	30/12/2024	TRIDOO SOLUTIONS DECHETS	25620	36 000 €
Prestations de prise en charge et traitement des déchets issus de la déchetterie provisoire du SYBERT située sur la Commune d'ORNANS Lot n°2 : traitement des déchets de chantier M°24-30	30/12/2024	TRIDOO SOLUTIONS DECHETS	25620	81 000 €

Prestations de prise en charge et traitement des déchets issus de la déchetterie provisoire du SYBERT située sur la Commune d'ORNANS Lot n°3 : traitement des cartons/métaux M°24-31	30/12/2024	TRIDOO SOLUTIONS DECHETS	25620	36 000 €
Maintenance du réseau de lutte contre l'incendie « partie Hydraulique - RIA » et des équipements complémentaires sur les installations du SYBERT M°24-43	09/02/2025	UXELLO	54850	72 000 €

### MARCHÉS DE TRAVAUX

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Travaux de construction d'un éco-centre sur la commune d'Ornans M°24-44	24/02/2025	BONNEFOY	25660	1 243 075.35 €

### **3. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :**

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) HT	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°1 au marché n° 24-10 «Mission de contrôle technique relative aux travaux de construction d'un éco-centre sur la commune d'Ornans» Objet : changement de SIRET	QUALICONSULT	8 930 €	/	28/11/2024
Avenant n°1 au marché n° 22-55 «Accompagnement des habitants au compostage en pied d'immeuble » Objet : changement de SIRET	TRIVIAL COMPOST	210 000 €	/	09/12/2024

<p>Avenant n°1 au marché n° 23-55 «Traitement des déchets dangereux issus de l'installation de tri massification (ITM) et du centre de tri (CDT) du SYBERT Lot n°4 : traitement des protoxydes d'azote» Objet : prolongation durée du marché</p>	<p>DENAT ENVIRONNEMENT</p>	<p>45 000 €</p>	<p>/</p>	<p>23/01/2025</p>
<p>Avenant n°1 au marché n° 23-54 «Traitement des déchets dangereux issus de l'installation de tri massification (ITM) et du centre de tri (CDT) du SYBERT Lot n°3 : traitement des extincteurs» Objet : prolongation durée du marché</p>	<p>DENAT ENVIRONNEMENT</p>	<p>5 000 €</p>	<p>/</p>	<p>23/01/2025</p>
<p>Avenant n°1 au marché n° 23-53 «Traitement des déchets dangereux issus de l'installation de tri massification (ITM) et du centre de tri (CDT) du SYBERT Lot n°2 : Lot n°2 : traitement des bouteilles de gaz» Objet : prolongation durée du marché</p>	<p>DENAT ENVIRONNEMENT</p>	<p>30 000 €</p>	<p>/</p>	<p>23/01/2025</p>
<p>Avenant n°1 au marché n° 24-14 «Mission de sécurité et protection de la santé (SPS) dans le cadre des travaux de construction d'un écocentre du SYBERT sur la commune d'Ornans» Objet : changement de SIRET</p>	<p>DEKRA INDUSTRIAL</p>	<p>5 375 €</p>	<p>/</p>	<p>12/01/2025</p>

<p>Avenant n°2 au marché n° 23-52 «Traitement des déchets dangereux issus de l'installation de tri massification (ITM) et du centre de tri (CDT) du SYBERT Lot n°1 : traitement des déchets dangereux : divers liquides corrosifs ou non, absorbants souillés, filtres à huile et à gasoil, batteries au plomb» Objet : ajout prix nouveaux</p>	<p>TRIADIS</p>	<p>9 000 €</p>	<p>/</p>	<p>12/01/2025</p>
<p>Avenant n°4 au marché n° 18-38 «Prestation contrôle technique relative aux travaux de l'Unité de Valorisation Energétique du SYBERT» Objet : prolongation marché + augmentation montant</p>	<p>ALPES CONTROLES</p>	<p>47 490 €</p>	<p>+ 4 013.52 €</p>	<p>12/01/2025</p>

**Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,  
Christian MAGNIN-FEYSOT


